

**Projet « INNO'VERT – Développement de l'écosystème de  
l'entrepreneuriat vert pour les jeunes, femmes et migrants à  
Tanger, Tétouan et Mdiq-Fnidaq, Maroc »  
Réf : INNOVERT/005/CODESPA/MA**

---

**TERMES DE REFERENCE**

**TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE RECRUTEMENT DU  
SERVICE D'UN CONSEILLER EN MICROFINANCE**

## I. Introduction

CODESPA est une organisation internationale de développement [www.codespa.org](http://www.codespa.org) et depuis 1985 nous cherchons des solutions à la pauvreté en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Nous travaillons directement avec les communautés locales en partenariat avec les secteurs public et privé pour créer des opportunités d'affaires et d'emploi. Grâce à la formation, à l'accès aux services financiers et au développement des marchés ruraux, nous aidons les plus vulnérables à naviguer de la pauvreté à la prospérité.

Notre mission est de permettre à 10 millions de personnes en Amérique latine, en Afrique et en Asie de passer de la pauvreté à la prospérité, grâce à notre modèle évolutif de développement des marchés ruraux et de soutien aux entrepreneurs ; leur fournir des connaissances, des services financiers et des opportunités de marché.

CODESPA est présent au Maroc depuis 1997, exécutant des projets visant à promouvoir des sources durables de travail et d'emploi dans les zones vulnérables dans trois régions du pays, à promouvoir des incitations dans différents domaines d'intervention tels que la promotion de l'entrepreneuriat verte, la formation et l'insertion professionnelle, le tourisme communautaire rural, entre autres.

## II. Objectif et tâches de la contratation :

### Objectif général :

L'objectif est d'embaucher un conseiller de la microfinance qui sera en charge des aspects suivants :

1. Concevoir la stratégie de microfinance du CODESPA au Maroc et surtout pour la région de Tanger, Tétouan – Al-Hoceima, à garantir que les entrepreneurs formés par les projets de CODESPA puissent accéder à des crédits qui leur permettent de : (i) démarrer leur entreprise (capital initial) et (ii) un fonds de roulement pour accéder au marché et aux investissements pour la mise à l'échelle ;
2. Etablir des partenariats avec les institutions financières ;
3. Soutenir les institutions de microfinance avec lesquelles des alliances sont générées, dans la conception et la mise en œuvre de services et produits de crédit pour les entrepreneurs bénéficiaires des interventions du CODESPA.
4. Faciliter l'accès au crédit pour les entrepreneurs bénéficiaires du CODESPA auprès des différents plateformes, associations microcrédits, banques, programmes de financement ;

### Tâches :

- a. Identifier les principaux obstacles qui empêchent les entités financières de lancer des produits et services de microfinance à la portée des micro-entreprises des chaînes de valeur dans les zones Tanger, Tétouan et Mdiq-Fnideq,
- b. Mettre à jour l'identification des besoins de financement existants pour le démarrage (capital initial), le fonds de roulement et la mise à l'échelle des entreprises que CODESPA identifiera,
- c. Réaliser une étude comparative de cas réussis de services de financement au Maroc en particulier celle de CODESPA et/ou entités similaires,
- d. Proposer des stratégies permettant aux organismes de financement d'accorder plus facilement des crédits aux entrepreneurs bénéficiaires du CODESPA (fonds de garantie, liens avec le secteur privé, trusts, entre autres),

- e. Étudier et adapter les services financiers créés par CODESPA au Maroc (fond propre), afin qu'ils puissent être assumés par les entités de financement,
- f. Promouvoir la signature de conventions entre la Fondation CODESPA et les entités bailleurs de fonds, au profit des entrepreneurs que CODESPA qui seront identifier,
- g. Soutenir la conception de produits financiers en collaboration avec des entités de financement qui répondent aux besoins des entrepreneurs et aux critères des entités financières.

### III. Produits de conseil :

| Contrats | Produits      | Jour | Produits à fournir   |
|----------|---------------|------|--|
| 1        | 1er Produit   | 07   | Plan de travail et calendrier, qui décrivent le développement des tâches spécifiées dans les termes de référence.  |
|          | 2 ème Produit | 60   | Rapport qui identifie les principaux obstacles empêchant les entités financières de lancer des produits et services de microfinance à la portée des moyennes et grandes entreprises en chaînes de valeur, dans les régions de travail du CODESPA au Maroc.   |
|          | 3 ème produit | 90   | Rapport identifiant les principaux besoins de financement pour le démarrage (capital initial), l'exploitation (fonds de roulement) et mise à l'échelle des projets que le CODESPA identifiera<br><br>Rapport de référence/étude comparative de cas réussis de services de financement au Maroc et en particulier CODESPA où d'autres entités similaires<br>Proposition de stratégies permettant aux organismes de financement d'accorder plus facilement des crédits aux entrepreneurs bénéficiaires du CODESPA (Fonds de garantie, liens avec le secteur privé, trusts, entre autres) |

|  |                            |     |  |
|--|----------------------------|-----|--|
|  | 4 <sup>ème</sup> produit   | 120 | <p>Proposition d'adapter les services financiers créés par CODESPA au Maroc afin qu'ils puissent être assumés par des entités de financement identifiées au Maroc.</p> <p>Proposition de conception de produits financiers en collaboration avec les entités fournissant du financement qui répondent aux besoins des entrepreneurs et aux critères des entités financières.</p> |
|  | 4 <sup>ème</sup> . produit | 120 | <p>Proposition de conception de produits financiers en collaboration avec les entités fournissant du financement qui répondent aux besoins des entrepreneurs et aux critères des entités financières.</p>  |

#### IV. Méthodologie:

- L'exécution de la consultation sera réalisée en coordination avec le responsable technique du projet, le coordonnateur technique et le délégué de CODESPA Maroc. Il est proposé que la méthodologie considère les méthodes de travail suivantes :
- Déplacements sur les territoires de travail du CODESPA. Au moins 2 voyages doivent être effectués dans chaque zone (Tanger, Tétouan, Mdiq-Fnideq) en coordination avec le responsable technique pour collecter des informations et tenir des réunions avec les acteurs concernés, qui servent à analyser les besoins de financement.
- Révision de documents. Un examen détaillé sera effectué des documents existants pour chaque prototype, jugés nécessaires et dont dispose l'équipe responsable de l'analyse des besoins de financement.
- Entretiens avec des groupes cibles directs. Lors de déplacements sur le territoire, des entretiens seront réalisés avec les groupes cibles des projets. Pour ce faire, des ateliers et des groupes de discussion prendront en compte les aspects culturels liés à la langue et aux particularités de la population locale.
- Entretiens avec des entités de microfinance. Des entretiens seront réalisés avec les représentants des entités de microfinance avec lesquelles chaque prototype a été articulé, ainsi que celles considérées comme clés afin d'identifier leurs demandes et attentes et permettre la génération de produits adaptés.

#### V. Temps de la consultation:

120 jours calendaires

#### VI. Profil demandé:

- Professionnel qualifié en économie, administration ou domaines similaires, avec pas moins de 07 ans d'expérience professionnelle dans des projets de

développement de chaînes de valeur, d'entrepreneuriat, de coopératives rurales.

- Études de troisième cycle en finance durable, finance verte, inclusion financière ou similaire.
- Expérience d'au moins 05 ans dans des projets de promotion de la microfinance rurale en montagne.
- Connaissance du système financier national et international.
- Capacité de coordination avec les IMF nationales et régionales, les acteurs publics et privés, liés au système financier.
- Bonne capacité à préparer des rapports, des présentations, des études et des analyses.
- Respect des délais.
- Communication claire et synthétique.
- Connaissance des zones rurales des montagnes.
- Disponibilité à se déplacer dans les zones du projet.

#### **VII. Forme de paiement des Services :**

Le paiement total pour la consultation sera en dirhams. Les paiements seront effectués conformément à l'exécution des produits livrables établis et avec l'accord de la partie contractante.

| <b>Echéance paiement</b> | <b>Livable</b> | <b>% sur Total</b> |
|--------------------------|----------------|--------------------|
| Premier Paiement         | Produit 1      | 10%                |
| Deuxième Paiement        | Produit 2      | 30%                |
| Troisième Paiement       | Produit 3      | 30%                |
| Quatrième Paiement       | Produit 4      | 30%                |
| <b>TOTAL</b>             |                | <b>100%</b>        |

#### **VIII. Forme de Prestation de Services :**

Prenant pour référence que cette consultation découle d'un contrat de prestation de services, mais pas d'un contrat de travail, le consultant fournira ses services de manière autonome, qui vérifiera la manière et la forme des produits du contrat, sans être soumis ou subordonné et moins subordonné à la Fondation CODESPA, précisant que les travaux réalisés par le consultant seront exécutés au lieu et au moment qu'il juge opportuns, sans préjudice de procéder à la coordination nécessaire avec CODESPA pour vérifier le respect de l'objet de la consultation, en respectant la livraison des produits dans les délais fixés dans le contrat respectif.

Conditions contractuelles :

- Contrat de services.

Le consultant assumera les impôts légaux et les éventuelles cotisations au système national de sécurité sociale. Cette consultation/prestation de service comprend toutes les charges.

#### **IX. Propriété intellectuelle et diffusion de résultats et produits**

La propriété intellectuelle des produits générés lors de la consultation, sans préjudice de la reconnaissance de la paternité, appartiendra à la Fondation CODESPA. Ainsi, la

diffusion des résultats et des produits qui seront générés doit s'aligner et respecter les politiques et lignes directrices établies par le contracté. Dans le cas contraire, les processus de sanction respectifs seront suivis.

*Merci d'envoyer vos offres à l'adresse suivante :*

[marruecos@codespa.org](mailto:marruecos@codespa.org) en mentionnant dans l'objet du message  
«**INNOVERT/005/CODESPA/MA** »

**Date limite de réception des offres : 24 octobre 2024 (23 :59, heure du Maroc).**